



VILLE  
DE  
**ROBERVAL**

60410

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2023

L'an deux mille vingt-deux, le trente et un janvier, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni, salle du Conseil Municipal 2 Route de l'Église 60410 Roberval, sous la Présidence de Monsieur Michel VERPLAETSE, Maire.

### ÉTAIENT PRÉSENTS :

Michel VERPLAETSE, Maire,  
Hervé RENAULT, Michel SINEAU, Adjoint au Maire,  
Aurore BOUCHENEZ, Ludovic CASTAGNONI, Sylvie DARAS, Didier HIMPE, Sylvie LECLAIR, Michel PIETRAS,  
Conseillers Municipaux.

### ABSENTS :

Christian VAN WETTEREN donne pouvoir à Michel SINEAU  
Virginie RENAULT donne pouvoir à Hervé RENAULT

### DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

À l'unanimité, Aurore BOUCHENEZ est désignée secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance et constate que le conseil réunit les conditions pour délibérer valablement.

Le procès-verbal de la séance du 13 décembre 2022 n'appelant plus d'autres observations est adopté à l'unanimité

## **ADOPTION DU PLAN DE FINANCEMENT POUR DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'OISE ET DE LA DETR POUR LE PROJET DE VIDEOPROTECTION**

NATURE DE L'OPERATION : **INSTALLATION DE 9 CAMERAS DE VIDEOPROTECTION DES RUES DIVERSES DE LA COMMUNE**

Monsieur le Maire expose que le projet pour l'installation de 9 caméras de vidéoprotection est estimé sur la base de devis à 65 939 € HT soit 79 126.80 € TTC.

Ce projet est susceptible de bénéficier de subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

MONTANT DES TRAVAUX HT :                         **65 939,00 €**

### FINANCEMENT

- Conseil Départemental	22 000.00 € (34% + 10% bonifié)
- DETR	15 000,00 € (30%)
- Fond de Concours CCPOH	3 956.34 € (6%)
- Commune	24 982.00 € (20%)

TOTAL HT : 65 939,00 € (100%) soit 79 126.80 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Approuve** la réalisation du projet présenté à 65 939,00 € HT
- **Approuve** le plan de financement exposé
- **Autorise** le Maire à solliciter une subvention de l'Etat au titre de la DETR et des subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement.

11 voix « pour »

0 voix « contre »

0 voix « abstention »

## **ADOPTION DU PLAN DE FINANCEMENT POUR DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DETR POUR LE PROJET DE MODIFICATION DES ARRETS DE BUS**

NATURE DE L'OPERATION : **Modification de 4 arrêts de bus « route de Guidon »**

Monsieur le Maire expose que le projet pour la modification des arrêts de bus est estimé sur la base de devis à 11 210 € HT soit 13 452.00€ TTC.

Ce projet est susceptible de bénéficier de subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

MONTANT DES TRAVAUX HT : **11 210,00 €**

FINANCEMENT

- Conseil Régional 4 000.00 €
- DETR 4 484,00 € (40%)
- Commune 2 726.00 €

TOTAL HT : 11 210,00 € (100%) soit 13 452.00€ TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Approuve** la réalisation du projet présenté à 11 210.00€ HT
- **Approuve** le plan de financement exposé
- **Autorise** le Maire à solliciter une subvention de l'Etat au titre de la DETR et des subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement.

11 voix « pour »

0 voix « contre »

0 voix « abstention »

## **QUESTIONS DIVERSES :**

Monsieur le maire informe de la dégradation de l'éclairage public sous le tunnel.

Monsieur le maire demande au conseil Municipal de faire une proposition pour la participation prévoyance et santé de Mme CORNET Sabine pour la commission du Comité Social Territorial qui est prévue le 16 février 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le maire lève la séance à 19h25.

Le secrétaire de séance  
Aurore BOUCHENEZ

Le Maire  
Michel VERPLAETSE

Le :  
Signature

Le :  
Signature

31 janvier 2023